



CONSEIL DE SÉCURITÉ

DOCUMENTS OFFICIELS

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE

2117^e SÉANCE : 27 FÉVRIER 1979

NEW YORK

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2117/Rev.1)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
La situation en Asie du Sud-Est et ses incidences sur la paix et la sécurité internationales. [Lettre, en date du 22 février 1979, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants des Etats-Unis d'Amérique, de la Norvège, du Portugal et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (S/13111)]	1

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/. . .) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

2117e SÉANCE

Tenue à New York le mardi 27 février 1979, à 19 heures.

Président : M. Abdalla Yaccoub BISHARA (Koweït).

Présents : Les représentants des Etats suivants : Bangladesh, Bolivie, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Gabon, Jamaïque, Koweït, Nigéria, Norvège, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Zambie.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2117/Rev.1)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. La situation en Asie du Sud-Est et ses incidences sur la paix et la sécurité internationales. [Lettre, en date du 22 février 1979, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants des Etats-Unis d'Amérique, de la Norvège, du Portugal et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (S/13111).]

La séance est ouverte à 20 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Asie du Sud-Est et ses incidences sur la paix et la sécurité internationales. [Lettre, en date du 22 février 1979, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants des Etats-Unis d'Amérique, de la Norvège, du Portugal et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (S/13111)]

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Conformément aux décisions prises aux séances précédentes, j'invite les représentants de l'Australie, de la Bulgarie, du Canada, de Cuba, de la Hongrie, de l'Inde, de l'Indonésie, du Japon, du Kampuchea démocratique, de la Malaisie, de la Mongolie, de la Nouvelle-Zélande, du Pakistan, des Philippines, de la Pologne, de la République démocratique allemande, de Singapour, de la Thaïlande et du Viet Nam à occuper les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Anderson (Australie), M. Kostov (Bulgarie), M. Barton (Canada), M. Roa Kouri (Cuba), M. Hollai (Hongrie), M. Jaipal (Inde), M. Anwar Sani (Indonésie), M. Abe (Japon), M. Thiounn Prasith (Kampuchea démocratique), Tan Sri Zaiton Ibrahim (Malai-

sie), M. Dashtseren (Mongolie), M. Francis (Nouvelle-Zélande), M. Naik (Pakistan), M. Yango (Philippines), M. Jaroszek (Pologne), M. Florin (République démocratique allemande), M. Koh (Singapour), M. Guna-Kasem (Thaïlande) et M. Ha Van Lau (Viet Nam) occupent les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

2. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Angola, de la République démocratique populaire lao et de la Yougoslavie des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer à la discussion. Selon la pratique habituelle, je me propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer à la discussion, sans droit de vote, conformément aux dispositions de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire.

Sur l'invitation du Président, M. de Figueiredo (Angola), M. Sangsomsak (République démocratique populaire lao) et M. Komatina (Yougoslavie) occupent les sièges qui leur ont été réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

3. M. HARRIMAN (Nigéria) [*interprétation de l'anglais*] : Je voudrais, monsieur le Président, vous adresser les félicitations de la délégation nigériane à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de février. Votre patience, votre compétence et votre savoir-faire en tant que diplomate ont été amplement démontrés par la manière dont vous avez dirigé les activités ardues du Conseil au cours des dernières semaines. J'espère certes que vous mènerez à bonne fin certaines des questions abordées avant que je ne vous succède dans deux jours.

4. Je voudrais aussi, naturellement, rendre hommage à l'excellente façon dont votre prédécesseur, l'ambassadeur Donald Mills de la Jamaïque, a présidé aux affaires du Conseil au cours du mois de janvier. Comme je l'ai déjà dit, j'espère qu'il sera capable de porter ses deux chapeaux — au Groupe des Soixante-Dix-Sept et au Conseil de sécurité — sans devenir jongleur.

5. Une fois de plus, le Conseil est préoccupé par le problème de l'Asie du Sud-Est. Il y a quelques semaines à peine, nous avons examiné la plainte portée devant le Conseil par le Kampuchea démocratique, où des forces extérieures semblent avoir eu une part dans le renversement du gouvernement du pays. Depuis lors, d'après tous les indices, la situation dans cette région s'est détériorée. Les forces chinoises sont maintenant sur le territoire du Viet Nam et la zone du conflit s'est étendue. Le conflit est

devenu plus intense par sa nature et les pertes en vies humaines augmentent.

6. Le mois dernier, ma délégation a exposé les principes fondamentaux auxquels nous devons, croyons-nous, adhérer dans les relations internationales. Nous continuons à réaffirmer ces principes, car cela semble nécessaire, encore qu'ils soient bien définis dans la Charte des Nations Unies. Depuis lors, ils sont devenus plus opportuns et plus pertinents encore pour ce qui est de trouver une solution durable à la crise en Asie du Sud-Est.

7. Comme le proclame la Charte, le respect de l'indépendance nationale, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats est une norme essentielle des relations internationales. La non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats est un autre principe essentiel, alors que la solution pacifique des conflits entre Etats constitue également un principe important. Mon gouvernement est fermement convaincu que les normes acceptées pour régir le déroulement des relations internationales — la Charte et les principes du non-alignement — ne sont pas et ne deviendront jamais des codes élastiques dont un Etat quelconque peut réduire ou étendre la portée à son gré.

8. L'histoire est pleine d'exemples où des conflits localisés ou régionaux ont débouché sur des conflagrations plus larges et même mondiales. Pendant des décennies, l'Asie du Sud-Est a été un foyer de crise. De nombreux conflits dans la région ont été résolus, souvent au prix de sacrifices indicibles en ressources tant humaines que matérielles affectant les habitants de la région tout entière. Cependant, de nouveaux conflits semblent éclater sous une forme ou sous une autre. Il semble exister un cycle constant de conflits violents en Asie du Sud-Est, région où la paix et la stabilité continuent d'échapper à ses populations.

9. Le Conseil manquerait à son devoir si les résultats de nos débats actuels consistaient à dissimuler les problèmes et ne contribuaient pas à la paix et à la stabilité en Asie du Sud-Est. Nous devons tous nous efforcer de trouver une solution valable aux problèmes de l'Asie du Sud-Est. A cet égard, les membres permanents du Conseil qui, en raison de leur position privilégiée, détiennent le pouvoir du veto doivent honorer leurs responsabilités et leurs obligations.

10. Les considérations de politiques de puissance et de rivalités historiques devraient être remplacées par la volonté sincère des puissances mondiales de rechercher la paix et la stabilité dans la région. A la longue, il est de leur intérêt de le faire. Le bien-être des peuples qui, par le jeu des facteurs de l'histoire et de la géographie, sont contraints de vivre en Asie du Sud-Est doit être notre souci. La déperdition de ressources humaines et matérielles doit cesser et ces ressources doivent être consacrées à soulager les souffrances humaines et à servir le bien-être des habitants de la région.

11. En tant que membre du Conseil, auquel l'Article 24 de la Charte confère la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, nous nous joignons à l'appel à une cessation générale des hostilités et au retrait de toutes les forces étrangères à l'intérieur de leurs frontières internationalement reconnues, et nous engageons toutes les parties intéressées à passer du champ

de bataille à la table de négociation. A cet égard, nous relevons l'offre du Secrétaire général de mettre ses bons offices à disposition. Comme toujours, la délégation nigériane lui est reconnaissante de son altruisme, malgré des préoccupations accablantes.

12. Pour terminer, je voudrais faire part au Conseil des paroles d'un éminent homme d'Etat africain qui a dit : "Les pages glorieuses de l'histoire n'ont été écrites qu'en ces moments où les hommes ont pu agir pour empêcher des tragédies qui menaçaient". A notre avis, nous nous trouvons en un moment pareil, et nous espérons que tous les intéressés comprendront que les feux de brousse qui se produisent aujourd'hui en Asie du Sud-Est pourraient fort bien devenir des incendies à l'échelle mondiale.

13. M. CHEN Chu (Chine) [*interprétation du chinois*] : Dans la déclaration que j'ai faite lors de la séance du Conseil tenue le 23 février [2114^e séance], j'ai exposé la position de la Chine sur la question à l'étude. Je voudrais maintenant faire une déclaration supplémentaire sur certaines questions mentionnées dans les interventions des représentants de l'Union soviétique et du Viet Nam.

14. Avec l'appui du social-impérialisme soviétique, les autorités vietnamiennes ont intensifié leur agression contre le Kampuchea et l'annexion de ce pays tout en provoquant des conflits le long de la frontière sino-vietnamienne dans une campagne antichinoise enragée, mettant ainsi gravement en danger la paix et la sécurité de l'Asie du Sud-Est, de l'Asie et du monde entier. Voilà qui a de plus en plus retenu l'attention de l'opinion publique mondiale et fait l'objet d'une condamnation universelle. Cependant, le représentant soviétique a ouvertement nié les faits en confondant le blanc et le noir et a accablé la Chine de calomnies et de médisances sans fondement. Je prends à nouveau la parole afin de souligner les mensonges du représentant soviétique.

15. Le représentant soviétique fait tout son possible pour attacher à la Chine l'étiquette de l'hégémonisme et de l'expansionnisme. Mais qui pratique vraiment l'hégémonisme ?

16. Les faits sont là. L'année dernière seulement — sans remonter plus loin dans le passé — le social-impérialisme soviétique a pris des mesures plus hâtives, plus draconiennes et plus enragées que jamais en se livrant à l'hégémonisme et à l'expansionnisme dans diverses parties du monde, et les moyens employés ont été encore plus méprisables et plus brutaux. Outre l'accroissement constant des arsenaux et le renforcement incessant des troupes en Europe, qui représentent une menace militaire directe toujours croissante pour les pays de l'Europe occidentale, septentrionale et méridionale, l'Union soviétique a accéléré le rythme de son agression en Afrique, au Moyen-Orient, dans la mer Rouge et dans la région du Golfe, toutes régions se trouvant au flanc de l'Europe. En même temps, elle a intensifié ses activités expansionnistes en Asie du Sud-Est. En Afrique, elle a délibérément provoqué un conflit armé dans la corne de l'Afrique, utilisant des Africains pour combattre des Africains, et elle est impliquée directement dans ce conflit. Ce faisant, elle espère gagner un avantage et établir une tête

de pont dans cette région d'importance stratégique. Par la suite, elle a ouvertement monté une nouvelle invasion mercenaire du Zaïre, attisant les flammes d'une seconde guerre dans le Shaba. Jouant le rôle du chacal dans l'ombre du tigre, Cuba, exécuteur des hautes œuvres à la solde de l'Union soviétique, a maintenant envoyé plus de 50 000 militaires dans certains pays, jouant le rôle que l'Union soviétique ne peut pas jouer elle-même. Se servir de mercenaires étrangers pour tirer les marrons du feu est maintenant pour l'Union soviétique une méthode importante dans son agression et son expansion actuelles à l'étranger.

17. En Afrique, au Moyen-Orient, dans la mer Rouge et dans la région du Golfe, grâce à une participation militaire et par des moyens subversifs, l'Union soviétique a envoyé du personnel militaire et établi des bases pour contrôler les voies maritimes de la mer Rouge, s'en servant comme d'une tête de pont pour une expansion dans la péninsule Arabique et dans la région du Golfe. A cette fin, elle suscite des troubles sociaux et encourage des agents et des forces prosoviétiques partout, n'hésitant même pas à recourir à la subversion par le coup d'Etat, l'assassinat et d'autres actes brutaux. Elle ne peut même pas tolérer les dirigeants de pays d'Asie et d'Afrique qui montrent la moindre tendance vers l'indépendance. Elle tente par tous les moyens possibles de les éliminer — même physiquement. D'épouvantables exemples de ce genre sont connus de tous et ne peuvent être niés. Tout le monde sait que les troubles et l'agitation que connaissent de nombreux pays et régions sont dus à l'intervention soviétique.

18. Dans la poursuite de son hégémonisme global, l'Union soviétique foule délibérément aux pieds l'indépendance et la souveraineté d'autres Etats, menaçant ainsi la paix et la sécurité internationales. Le social-impérialisme est la source la plus dangereuse possible d'une nouvelle guerre mondiale et l'ennemi le plus juré de l'indépendance et de la sécurité des peuples du monde.

19. En ce qui concerne la région asiatique, on sait fort bien que, comme élément de sa stratégie mondiale, l'Union soviétique redouble d'efforts pour se servir des autorités vietnamiennes aux fins d'expansion active en Asie du Sud-Est et dans la région du Pacifique. L'Union soviétique prétend ouvertement que le prétendu "système de sécurité" peut prendre différentes formes — par exemple, la conclusion de traités de non-agression ou la signature de traités multilatéraux ou bilatéraux d'amitié et de coopération — et que le système de sécurité n'est autre chose que l'accumulation de traités de ce type et un lien entre eux.

20. L'opinion mondiale a signalé que les dirigeants soviétiques adoptent la stratégie des traités d'amitié et de coopération comme pilier de leur stratégie mondiale à long terme et que le parapluie soviétique fait de traités d'amitié et de coopération masque les bastions qui vont de l'Asie du Sud-Est au Moyen-Orient et au continent africain. La preuve vivante en est le prétendu traité d'amitié et de coopération conclu entre l'URSS et le Viet Nam en novembre dernier. Ce traité a fomenté et appuyé directement les actes d'hégémonisme des Cubains d'Asie. En même temps, il a transformé le Viet Nam en avant-poste de

l'expansion soviétique et en foyer de guerre en Asie du Sud-Est.

21. Les autorités vietnamiennes ne se proclament-elles pas, avec insolence et ambition, la troisième grande puissance militaire après l'Union soviétique et les Etats-Unis ? Et l'Union soviétique a fait du militarisme et de l'hégémonisme régional des autorités vietnamiennes un instrument pour faire progresser son propre hégémonisme mondial. En fait, la sanglante guerre d'agression lancée ouvertement contre le Kampuchea démocratique par les autorités vietnamiennes et les conflits armés qu'elles ont suscités sur la frontière sino-vietnamienne sont de sales guerres que les Vietnamiens mènent avec l'argent et les armes que leur fournit l'Union soviétique.

22. Le social-impérialisme soviétique est le grand criminel dans tout cela; son objectif stratégique est de s'emparer de l'Asie du Sud-Est, puis de contrôler les voies maritimes stratégiques de l'océan Pacifique et de l'océan Indien ainsi que les régions voisines, en coordination avec son agression et son expansion en Europe, en Afrique, au Moyen-Orient, dans la mer Rouge, dans la région du Golfe et dans d'autres régions, pour arriver enfin à l'hégémonie mondiale.

23. Compte tenu de ce qui précède, ne peut-on pas voir clairement qui est vraiment en train de pratiquer l'hégémonisme et l'expansionnisme ? C'est d'ailleurs pour cette raison que l'Union soviétique entre en fureur dès qu'elle entend le mot "hégémonisme" ou quand elle trouve, dans quelque document, le terme "antihégémonisme".

24. Dans sa déclaration, le représentant soviétique a à plusieurs reprises profité de la question du conflit frontalier sino-vietnamien pour accabler la Chine de calomnies et d'insultes venimeuses. Son but est de détourner l'attention et de justifier l'agression flagrante lancée contre le Kampuchea démocratique par les autorités vietnamiennes avec l'appui de l'Union soviétique.

25. Comme nous l'avons signalé à maintes reprises, l'agression vietnamienne contre le Kampuchea démocratique et le conflit de frontière sino-vietnamien sont deux questions qui sont de nature entièrement différente. L'agression armée massive lancée contre le Kampuchea démocratique et l'occupation militaire de ce pays par les autorités vietnamiennes sont une tentative de la part de ces dernières d'avaloir un Etat souverain et d'anéantir la nation kampuchéenne. C'est une question qui met en jeu la survie d'un pays et d'une nation, qui constitue une rupture grave de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est et dans l'Asie tout entière, une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et des normes du droit international et une menace grave à la sécurité internationale et à la paix mondiale.

26. En janvier dernier, le Conseil de sécurité s'est réuni d'urgence pour examiner la question de l'agression armée commise contre le Kampuchea par le Viet Nam avec l'appui soviétique. La majorité écrasante des représentants des pays membres du Conseil ont répudié et condamné l'agression vietnamienne. Ce faut un verdict sévère pour les agresseurs vietnamiens et leur patron, le social-impérialisme soviétique. En fin de compte, le Conseil a demandé, à une majorité

écrasante de 13 voix contre 2, que les troupes étrangères soient retirées du Kampuchea démocratique. C'est uniquement en raison du vote négatif de l'Union soviétique que le projet de résolution [S/13027] a fait arbitrairement l'objet d'un veto. Au cours de la présente série de réunions du Conseil, à l'exception de l'Union soviétique et de quelques pays dirigés par les Soviétiques qui ont essayé de blanchir les crimes d'agression du Viet Nam, les représentants de plusieurs pays ont dénoncé à des degrés divers l'agression du Viet Nam contre le Kampuchea et exigé le retrait complet, inconditionnel et immédiat des troupes d'agression. Leur position est entièrement juste.

27. En ce qui concerne le conflit de frontière sino-vietnamien, il s'agit d'une contre-attaque de légitime défense que les troupes frontalières chinoises se sont vues contraintes de monter pour défendre la frontière de leur pays après avoir été conduites à cela par les autorités vietnamiennes, qui avaient délibérément franchi la frontière, grignoté des territoires chinois et multiplié les provocations armées, tuant et blessant du personnel chinois et faisant couler le sang dans les régions frontalières chinoises malgré les avis et les mises en garde répétés venus du côté chinois. Il s'agit d'une mesure nécessaire que tout Etat souverain peut prendre conformément à l'Article 51 de la Charte. Le représentant soviétique essaie d'utiliser la question du conflit de frontière sino-vietnamien pour camoufler le crime d'agression des autorités vietnamiennes contre le Kampuchea démocratique. Mais cela ne sert qu'à révéler que le social-impérialisme soviétique est l'éminence grise des autorités vietnamiennes dans cette sale guerre d'agression.

28. Etant donné les déformations présentées par le représentant du Viet Nam et les calomnies et médisances accumulées contre la Chine dans sa déclaration, nous pensons qu'il convient de faire quelques commentaires pour rétablir les faits et remettre les choses en place. Quant à la prétendue conversation privée attribuée aux dirigeants chinois telle qu'elle a été inventée par le représentant vietnamien, elle est tellement incroyable et grotesque qu'on ne peut que la qualifier de conte fantastique et qu'il n'est même pas nécessaire de chercher à la réfuter. Il a même cité la remarque insultante d'un journaliste américain à propos de la Chine pour se justifier. Cela ne fait que montrer qu'il est désespérément à court d'arguments.

29. En premier lieu, le représentant du Viet Nam a affirmé que c'était la Chine — et non le Viet Nam — qui avait provoqué le conflit frontalier sino-vietnamien. Or qui a réellement provoqué le conflit frontalier ? Tenons-nous en aux faits. Dans ma dernière déclaration, j'ai signalé que la haine que les autorités vietnamiennes nourrissaient pour nous était tout simplement due au fait que nous nous étions opposés à leur agression contre le Kampuchea et à leur recherche d'un hégémonisme régional, et je me suis borné à citer quelques incidents qui s'étaient produits depuis le début de cette année seulement. En fait, au cours des deux dernières années, des incidents innombrables de provocations armées commises par les autorités vietnamiennes se sont produits, avec l'appui soviétique, le long de la frontière sino-vietnamienne : nombre de nos frontaliers et de nos fonctionnaires ont été tués ou blessés et on a empiété sur

notre territoire et notre souveraineté. Si je devais entrer dans le détail, 24 heures ne me suffiraient pas. De 1974 à la mi-février de cette année, les autorités vietnamiennes se sont livrées à des provocations armées et à des incursions le long de la frontière chinoise à 3 535 reprises. Afin de nous faire gagner du temps à tous, je ne chercherai pas à les reprendre une par une. En un mot, les témoignages irréfutables et les preuves matérielles abondent pour montrer que ce sont les autorités vietnamiennes qui ont délibérément provoqué les conflits frontaliers au mépris des mises en garde et des avertissements répétés des Chinois. Le monde entier sait cela, y compris les Vietnamiens. De toute évidence, ce sont les autorités vietnamiennes qui ont eu recours aux moyens les plus brutaux et les plus mesquins pour persécuter, piller et expulser les nationaux chinois et les Vietnamiens d'origine chinoise qui avaient partagé le sort du peuple vietnamien depuis des années. A l'heure actuelle, plus de 200 000 personnes ont été expulsées vers la Chine. Pourtant, le représentant vietnamien continue d'accuser la Chine d'inciter ces personnes à revenir en Chine. Comment des arguments aussi gros peuvent-ils convaincre qui que ce soit ? En fait, il n'est pas difficile de connaître la vérité. Les choses deviennent très claires si l'on fait une enquête auprès du grand nombre de réfugiés qui sont toujours contraints de quitter le Viet Nam et d'aller à l'étranger et si l'on écoute ce qu'ils ont à dire quant à leur expérience personnelle.

30. En deuxième lieu, le Gouvernement et le peuple chinois ont toujours chéri l'amitié entre le peuple chinois et le peuple vietnamien. Pendant les guerres menées par le peuple vietnamien pour son indépendance nationale, nous avons économisé sur notre propre nourriture, sur nos vêtements, pour fournir au Viet Nam, à nos dépens et sans condition, une aide variée et très large, ne regardant pas à consentir les sacrifices nationaux les plus grands pour remplir notre devoir international. Après la libération et la réunification du Viet Nam, nous avons continué de fournir à ce dernier différentes formes d'aide pour lui permettre de panser ses blessures de guerre, de restaurer et de développer son économie nationale. Cependant, ce qui nous peine, c'est que les autorités vietnamiennes n'ont pas seulement montré de l'ingratitude mais ont rendu le mal pour le bien et se sont montrées, comme on dit en anglais, "plus âpres que le vent d'hiver". Avec les encouragements et le concours soviétiques, elles se sont dépêchées de s'engager sur la voie de l'expansion extérieure et dans des activités injustifiées contre la Chine. Ce n'est qu'après que les autorités vietnamiennes eurent persécuté et renvoyé en Chine un grand nombre de ressortissants chinois résidant au Viet Nam, nous créant ainsi des difficultés financières et matérielles énormes pour leur fournir aide et moyens de réinstallation, que nous avons été contraints de cesser l'aide que nous avions promise au Viet Nam pendant la guerre. Et nous n'avons aucun remords à ce sujet. Les autorités vietnamiennes n'ont absolument pas le droit de nous blâmer pour cela.

31. En troisième lieu, afin de régler par des négociations la question des résidents chinois au Viet Nam, les deux pays ont entamé des pourparlers au niveau des vice-ministres des affaires étrangères le 8 août de l'année dernière, sur la

proposition du Gouvernement chinois. En même temps, les autorités vietnamiennes ont continué de susciter de graves incidents dans leur campagne intensifiée dirigée contre la Chine. Elles n'avaient aucune envie de régler le différend par des négociations mais cherchaient à transformer ces entretiens en une tribune de propagande antichinoise. Les Chinois ne sont absolument pas responsables de l'impossibilité de parvenir à un accord par ces pourparlers et de leur suspension forcée. Pourtant, nous tenons à réaffirmer que nous souhaitons parvenir à un règlement de la question des résidents chinois au Viet Nam par le biais de négociations bilatérales. Toute indication, à un moment quelconque, d'un désir sincère des Vietnamiens de régler ce différend sera bien accueillie par nous.

32. En quatrième lieu, le représentant vietnamien a parlé à maintes reprises dans sa déclaration de la question du territoire chinois des îles Xisha. En fait, ce sont les autorités vietnamiennes qui ont, sans fondement, revendiqué des territoires chinois et qui ont envoyé des forces armées pour les occuper par la force. Le Gouvernement vietnamien et le Gouvernement soviétique avaient toujours reconnu que les îles Xisha et Nansha appartenaient à la Chine. Le Premier Ministre du Viet Nam, Phan Van Dong, l'avait confirmé dans une note officielle, et cela apparaissait sur les cartes et manuels publiés auparavant par le Viet Nam. Ce n'est qu'après 1974 que le Viet Nam est revenu sur ses déclarations, a revendiqué ouvertement ces îles chinoises et envoyé des troupes pour occuper par la force certaines des îles Nansha, empiétant ainsi sur la souveraineté territoriale de la Chine et poursuivant un expansionnisme national accéléré.

33. En cinquième lieu, dans sa déclaration, le représentant du Viet Nam a posé la question suivante : pourquoi le Viet Nam aurait-il l'intention de mener une guerre d'agression et d'expansion à l'étranger alors qu'il lui faut se préparer à la reconstruction pacifique du pays après avoir fait l'expérience de la guerre pendant plus de trois décennies ? Voilà une bonne question. Mais quelle en est la réponse ? Au début, nous ne comprenions pas non plus pourquoi, après la réunification, au lieu de permettre à toute la population du pays de se relever, de se remettre des blessures de la guerre et d'œuvrer à une reconstruction pacifique graduelle, les autorités vietnamiennes se sont mises à accroître sans cesse leurs armements et à développer leurs plans militaristes pour se lancer immédiatement dans une guerre d'expansion à l'extérieur. Nous avons compris par la suite que cela était dû en partie au fait que les autorités vietnamiennes, ivres d'expansionnisme national et de leurs victoires pendant la guerre, se targuaient d'être la troisième puissance militaire du monde et, estimant que le moment était venu pour elles de dominer l'Asie du Sud-Est, jugeaient qu'il ne fallait pas laisser passer cette occasion. Et c'est ainsi que le Viet Nam a été encouragé, aidé et poussé de différentes façons par le social-impérialisme soviétique. Travaillant main dans la main, l'Union soviétique et le Viet Nam, maître et laquais, provoquent le chaos dans la région de l'Asie du Pacifique. Il faut constater que, dans sa déclaration, le représentant du Viet Nam ne nie plus la présence des forces vietnamiennes au Kampuchea et a, en fait, affirmé que le Viet Nam hésitait à retirer ses forces du

Kampuchea. En ce qui concerne le conflit de frontière sino-vietnamien, le Gouvernement chinois a déclaré clairement à plusieurs reprises qu'il ne voulait pas un pouce de territoire vietnamien, que nos forces frontalières rentreront et s'en tiendront à défendre les frontières de notre pays après s'être acquittées de leur tâche de contre-attaque forcée entreprise en légitime défense. Or nos paroles comptent. La question est maintenant de savoir si les autorités vietnamiennes vont ou non s'engager à retirer toutes leurs forces d'invasion du Kampuchea. Si elles refusent de le faire, ce sera une nouvelle preuve irréfutable que les véritables agresseurs sont les autorités vietnamiennes, et personne d'autre. Le Conseil de sécurité et les peuples de tous les pays du monde ne sauraient certes rester indifférents devant cet état de choses.

34. Bref, la position ferme et constante du Gouvernement chinois s'est toujours traduite par le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les Etats et l'opposition à l'hégémonisme et à l'expansionnisme national. Nous espérons sincèrement que les autorités vietnamiennes continueront de chérir la profonde amitié entre les peuples chinois et vietnamien, essaieront de préserver la paix et la sécurité en Asie du Sud-Est, dans la région de l'Asie du Pacifique et dans le monde entier. Nous espérons qu'elles s'arrêteront au bord de l'abîme, quitteront la voie erronée qu'elles ont empruntée, mettront immédiatement fin à leur intervention armée et à leur occupation militaire du Kampuchea démocratique, retireront toutes leurs forces d'invasion du Kampuchea, cesseront immédiatement leurs provocations armées contre la Chine et régleront tous les différends entre la Chine et le Viet Nam par des négociations pacifiques, de façon à rétablir et à développer les relations amicales entre les deux pays, et ce par des efforts communs.

35. M. YOUNG (Etats-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : En réponse à quelques observations faites en cette enceinte, je voudrais très rapidement passer en revue la position des Etats-Unis, en commençant par notre lettre du 1er novembre 1978 au Conseil de sécurité [S/12911], où nous attirions l'attention du Conseil sur l'accumulation de forces le long de la frontière entre le Viet Nam et le Kampuchea.

36. Avant et après la publication de cette lettre, mon gouvernement a publiquement et en privé manifesté sa crainte que les tensions ne risquent d'exploser en un conflit de grande envergure si rien n'était fait pour désamorcer la situation. Nous avons préconisé des efforts directs entre les parties intéressées; nous avons suggéré un recours à l'Organisation des Nations Unies, créée précisément à cette fin; nous avons demandé à toutes les parties de faire preuve de modération.

37. Après l'attaque du Viet Nam contre le Kampuchea, il semblait probable que les craintes que nous avions manifestées auparavant quant à une escalade seraient confirmées. Nous avons immédiatement pris contact avec les gouvernements directement intéressés, demandant qu'il soit mis fin à l'attaque vietnamienne et demandant aux autres parties de rester en dehors du conflit. La déclaration que j'ai faite ici le 13 janvier [2110e séance] contenait une mise

en garde contre le danger d'une guerre plus vaste et recommandait à toutes les parties de faire preuve de retenue.

38. Le 9 février, mon gouvernement a publié une déclaration où il était dit notamment :

"Nous craignons une escalade et nous craignons aussi sérieusement que des combats continus entre les Kampuchéens et les Vietnamiens n'aboutissent à un conflit élargi."

La déclaration finissait ainsi :

"Nous serions sérieusement inquiets devant une attaque de la Chine contre le Viet Nam. Nous restons sérieusement inquiets devant l'attaque continue du Viet Nam contre le Kampuchea."

39. Le 17 février, lorsque l'attaque de la Chine a commencé, mon gouvernement a demandé à la Chine de se retirer du Viet Nam, tout en réaffirmant son appel au Viet Nam de se retirer du Kampuchea. Dans ma propre déclaration de vendredi dernier [2114^e séance], j'ai dit une fois de plus que les intéressés devaient faire preuve de modération, de même que ceux qui pourraient être en cause dans ce conflit. J'ai recommandé au Conseil d'envisager des mesures pour ralentir les activités militaires en Asie du Sud-Est et pour permettre à la négociation et à la médiation de se substituer aux tensions et à la menace à la paix et à la sécurité dans la région.

40. J'ai fait ce tour d'horizon parce que certains ici ont dit que la visite du vice-premier Teng Hsiao-ping aux Etats-Unis avait servi d'assentiment, sinon d'encouragement, à l'attaque chinoise. C'est absolument faux, et nous nous élevons fortement contre cette affirmation. Le président Carter a fait savoir directement au Vice-Premier chinois que nous nous opposons à toute action militaire de la part de la Chine. Lorsque nos efforts destinés à empêcher l'attaque ont échoué, nous avons immédiatement protesté contre cette attaque et avons exprimé notre désir de convoquer la présente session du Conseil. Le Secrétaire au trésor, M. Blumenthal, a réaffirmé notre opposition aux actes de la Chine d'une manière officielle à Pékin.

41. L'attaque contre le territoire du Kampuchea a accru la tension dans la région, aboutissant à l'attaque de la Chine contre le Viet Nam. Tant que ces troupes resteront au Kampuchea, violant les principes de la Charte des Nations Unies et la volonté de la communauté internationale, les tensions resteront fortes. Nous sommes convaincus que les forces vietnamiennes devraient se retirer du Kampuchea. Nous sommes également convaincus que les forces chinoises devraient se retirer du Viet Nam, car leur présence accroît la tension dans la région et le risque d'une escalade. Dans les deux cas, l'intégrité territoriale a été violée et des forces militaires étrangères se trouvent sur le territoire d'autrui. Les deux mesures que je viens d'évoquer sont indispensables au rétablissement de la paix dans la région. Toutes les parties en cause sont tenues d'adhérer à leurs obligations en vertu de la Charte, sans condition et sans réserve.

42. LE PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de la Yougoslavie. Je l'invite

à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

43. M. KOMATINA (Yougoslavie) [*interprétation de l'anglais*] : Je voudrais tout d'abord remercier le Conseil de me donner la possibilité d'expliquer les vues de mon gouvernement sur les événements extrêmement graves et complexes qui se déroulent en Asie du Sud-Est et qui ont un effet défavorable sur les relations internationales en général.

44. Je suis particulièrement heureux, monsieur le Président, de vous féliciter de tout cœur de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de février. Je vous souhaite plein succès dans l'exécution de ce qui est peut-être l'une des tâches diplomatiques les plus délicates de l'heure. Je suis convaincu que votre attachement aux objectifs des Nations Unies, votre compétence avérée, de même que votre expérience, permettront au Conseil de s'acquitter du rôle que lui confère la Charte. J'éprouve d'autant plus de plaisir à le dire que vous représentez un pays avec lequel la Yougoslavie développe des relations exemplaires marquées par une coopération et une amitié globales, qui se sont manifestées une fois de plus lors de la récente visite du président Tito à l'Etat non aligné du Koweït.

45. Je tiens également à souligner le rôle exceptionnel qu'a joué votre prédécesseur pour le mois de janvier, l'ambassadeur Donald Mills, qui a contribué de façon inestimable à l'adoption par le Conseil de positions répondant aux difficultés et à la gravité du moment.

46. Depuis près de deux mois, le Conseil de sécurité est contraint de s'occuper de la crise qui sévit en Asie du Sud-Est. Dans sa déclaration du 20 février, mon gouvernement a pris une position bien nette à l'égard de ces événements, se fondant sur leur importance exceptionnelle pour la paix et la sécurité et partant de la nécessité de contribuer, de son côté, à la recherche d'une solution pacifique et à l'encouragement de la coopération parmi tous les pays de la région sur la base des principes de la Charte. Dans cette déclaration, le Gouvernement yougoslave a exprimé son profond regret et sa grande inquiétude devant l'évolution de la situation en Asie du Sud-Est, situation lourde des plus grands dangers. En même temps, il a souligné la nécessité de rechercher une solution pacifique au conflit, fondée sur le plein respect des droits souverains de tous les peuples et de tous les pays à la paix, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et au développement autonome.

47. L'escalade de l'action militaire des forces armées de la République populaire de Chine en territoire vietnamien et l'action des forces armées vietnamiennes contre le Kampuchea montrent nettement que nous avons affaire au Sud-Est asiatique à une crise complexe qui va s'aggravant et qui fait peser une menace directe sur la paix dans la région et au-delà. Il est indispensable de rechercher toutes les possibilités d'une action positive de l'Organisation des Nations Unies, avec la coopération de tous les éléments en cause, en vue de trouver le moyen de sortir de la situation actuelle grâce à des négociations. C'est dans cette perspec-

tive que nous demandons à toutes les parties intéressées de faire des efforts constructifs à cette fin.

48. Dans cette affaire, de même que, d'une façon générale, dans son comportement et ses activités internationales, la Yougoslavie s'est laissé guider par les principes bien connus de la politique de non-alignement, recherchant constamment leur application systématique. Nous pensons en effet que toute solution durable à ce problème comme à d'autres ne peut qu'être fondée sur le strict respect de l'indépendance nationale, de la souveraineté et de l'égalité, le libre développement national et social de toutes les nations, la non-ingérence dans les affaires intérieures, la non-intervention, et l'inviolabilité des frontières internationales légalement établies. De même que les autres pays non alignés, nous avons toujours insisté sur la nécessité de résoudre tous les différends par des moyens pacifiques grâce à la négociation, à la médiation, aux bons offices ou à toute autre méthode prévue par la Charte des Nations Unies.

49. Tous ces principes — qui régissent les relations entre Etats souverains et sont le fondement de la coopération internationale sur la base de l'égalité des droits — sont consacrés notamment dans l'Acte final de la Conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe.

50. Les pays non alignés ont accordé une attention particulière à toutes les formes d'ingérence dans les affaires intérieures — concept qu'ils rejettent avec force — ainsi qu'à toute tentative faite pour justifier l'ingérence extérieure sous quelque prétexte que ce soit et quelle qu'en soit l'origine. L'interdiction du recours à la force, la lutte contre toutes les formes de dépendance et d'assujettissement de peuples et de pays, le retrait des forces militaires et bases étrangères des territoires d'autres Etats, la fin de la division du monde en blocs militaires et politiques antagonistes, le rejet de doctrines aussi dépassées que les "sphères d'intérêt" et l'"équilibre de la terreur", etc., sont indissolublement liés à ces principes. Toutes ces positions et tous ces principes ont été confirmés maintes fois à toutes les réunions des pays non alignés, notamment à la dernière Conférence ministérielle des pays non alignés, qui s'est tenue à Belgrade en juillet 1978, et à la réunion ministérielle du Bureau de coordination qui s'est tenue récemment à Maputo. Ces principes et positions étaient également au centre des débats de la session de janvier du Conseil de sécurité et du projet de résolution qui y a été présenté.

51. Ces principes ont prouvé leur validité et leur importance universelle pour la communauté internationale tout entière en tant que seule base solide propre à assurer des relations stables entre les Etats, indépendamment de leur taille, de leur niveau de développement et des différences ou similitudes de leurs systèmes sociaux.

52. Les événements ont montré une fois de plus que, dans notre monde interdépendant, la paix est indivisible et que tout recours à la force ou toute entorse à l'indépendance, à la souveraineté ou à l'intégrité territoriale d'un pays quel qu'il soit provoque une situation de crise aux vastes proportions.

53. Les événements internationaux viennent constamment confirmer qu'une application sélective des principes

fondamentaux qui régissent les relations internationales ne peut être acceptée et que leur violation ne peut être justifiée en quelque circonstance que ce soit ni sous quelque prétexte que ce soit. Cela signifie également que nulle raison ne peut justifier l'intervention armée et l'ingérence dans les affaires intérieures d'Etats souverains et que nul n'a le droit de prétendre déterminer le développement ou le système interne d'autrui. C'est pour cette raison que nous recommandons le retrait des troupes chinoises du Viet Nam, estimant que cette méthode d'intervention et de recours à la force est inadmissible. Nous avons défendu le même principe pendant le débat du Conseil sur l'intervention militaire du Viet Nam au Kampuchea et nous le défendons toujours.

54. Partant de ces positions de principe, auxquelles la Yougoslavie n'a cessé d'adhérer, nous sommes convaincus que seul le respect scrupuleux des principes de la Charte et du non-alignement pourra nous permettre de sortir de la présente situation, car seul la mise en œuvre systématique de ces principes permet de trouver des solutions durables aux différends et d'établir un système de relations équitables entre Etats propre à assurer le respect du droit de chaque nation de déterminer librement son destin.

55. A tous ces égards, l'Organisation des Nations est appelée à jouer un rôle irremplaçable en tant qu'instance compétente pour connaître de toutes les grandes questions internationales et contribuer à leur solution.

56. Tout comme au mois de janvier, lorsque nous parlions du problème du Kampuchea, nous estimons aujourd'hui que la recherche d'une solution pacifique ne peut reposer que sur le respect scrupuleux des droits souverains de tous les peuples et de tous les pays, sans recours aux pressions ni à la force sous quelque forme que ce soit. La cessation immédiate des hostilités entre les belligérants et le retrait de toutes les troupes des territoires étrangers doivent être les premières mesures à prendre dans la voie d'un règlement.

57. Nous sommes prêts à appuyer toute résolution, initiative ou action tendant à la mise en œuvre de ces objectifs. Nous apprécions notamment l'offre opportune et constructive de bons offices formulée par le Secrétaire général. Nous comptons que l'Organisation des Nations Unies, de même que tous les pays, contribuera à une solution pacifique de ces conflits, à l'établissement de relations de bon voisinage et à la normalisation de la situation dans le Sud-Est asiatique, situation dont une nouvelle aggravation pourrait entraîner des conséquences imprévisibles pour la paix et la sécurité dans le monde.

58. La Yougoslavie contribuera d'autant plus à ces objectifs que nous avons affaire ici à un conflit entre deux pays avec lesquels mon pays entretient des relations amicales forgées à l'époque de la lutte héroïque de libération nationale menée par les peuples du Viet Nam et du Kampuchea contre le colonialisme, l'impérialisme et l'agression étrangère, lutte que mon pays a toujours appuyée sans réserve. Nous continuons à appuyer la juste lutte que mènent actuellement ces peuples pour l'indépen-

dance, l'intégrité territoriale et le droit de se développer librement sans ingérence extérieure.

59. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant de la Yougoslavie des aimables paroles qu'il m'a adressées et j'apprécie le fait qu'il a mentionné les relations cordiales qui existent entre nos deux pays.

60. Le prochain orateur est le représentant de l'Angola. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

61. M. de FIGUEIREDO (Angola) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, permettez-moi de vous exprimer les meilleurs vœux de mon pays et de ma délégation à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de février.

62. Le peuple héroïque du Viet Nam occupe une place de choix dans le cœur et l'esprit de l'ensemble du tiers monde. Pendant des dizaines d'années, il a été le symbole d'une opposition constante à l'impérialisme et au colonialisme et il a montré au monde que le dévouement aux principes révolutionnaires et la lutte inlassable contre la domination étrangère peuvent réussir, même face à une superpuissance, à la spécialisation technique, à la puissance et à une machine militaire gigantesque. Le peuple du Viet Nam a lancé un défi à l'histoire et il a gagné. Il a combattu le fléau du colonialisme avec courage et sans faiblir, avec force et détermination; il a surmonté d'énormes obstacles pour être libre et uni en une nation comme il l'est aujourd'hui.

63. Voilà pourquoi il est d'autant plus choquant et déplorable que cette nation, qui a été le symbole de la lutte pour la libération, l'indépendance et la souveraineté, qui a apporté une immense contribution à la cause de la libération de l'oppression et de l'exploitation, et dont le peuple et les exploits ont donné un nouveau vocabulaire à la lutte du tiers monde, soit maintenant la victime, une fois de plus, d'atrocités, d'agression, d'invasion armée et d'une politique expansionniste et hégémoniste flagrante — la seule différence étant que cette fois il s'agit d'une autre superpuissance.

64. Le Comité central du parti des travailleurs du MPLA, le Gouvernement et le peuple de la République populaire d'Angola et tous les militants révolutionnaires de mon pays condamnent l'agression armée de la Chine contre la République socialiste du Viet Nam. Cette attaque flagrante, qui se poursuit et s'intensifie, est une attaque non seulement contre la nation vietnamienne mais aussi contre toutes les tentatives du tiers monde de se libérer de toute forme d'aventurisme impérialiste et d'oppression réactionnaire.

65. Près de quatre ans se sont écoulés depuis qu'une puissance impérialiste a été rejetée dans la défaite, laissant derrière elle la mort, la destruction et le chaos au Viet Nam. Avec difficulté, le peuple héroïque du Viet Nam a commencé à reconstruire sa nation. Il a été, dans la victoire comme pendant les années de lutte, l'inspiration des peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Et maintenant, alors qu'il fait face une fois de plus aux fusils de l'ennemi, il continue de nous inspirer.

66. Les incidences de l'invasion chinoise du Viet Nam ne se limitent pas à cette région seule; c'est une menace précise à la cause de la paix et à la lutte incessante des pays en développement pour avancer dans la voie du progrès. C'est une attaque à l'intégrité territoriale, à la souveraineté nationale, au socialisme et à la démocratie. Cette agression armée délibérée et planifiée des milieux dirigeants de Pékin est une grave menace à la stabilité de la région et à la sécurité de la région et du monde. L'empiètement des milieux chinois sur l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Etat souverain du Viet Nam est en contrevention flagrante des principes du droit international et de la Charte des Nations Unies.

67. Ce qui rend la question encore plus troublante et encore plus dangereuse en puissance, c'est le fait que cette agression armée a été perpétrée par un membre permanent du Conseil de sécurité, par une nation dont la propre lutte pour être reconnue et entrer à l'Organisation des Nations Unies a reçu l'appui des peuples mêmes contre lesquels elle se retourne aujourd'hui.

68. Le fait que cette attaque armée est une violation de la Charte par un membre permanent du Conseil est d'autant plus répréhensible et ébranle notre confiance dans les augustes doctrines pratiquées par le Conseil ainsi que dans la possibilité pour ce dernier d'être le gardien de la paix et dans la crédibilité de ce qui devrait être considéré comme un bastion du droit international.

69. Il est dommage que des politiques à court terme et qui obtiennent des résultats contraires, comme des raids punitifs ou des percées armées, puissent saboter la stabilité de la région. Nous avons tous besoin de paix et non de guerre pour rebâtir nos institutions détruites par la guerre. Une grande puissance comme la Chine ne doit pas avoir à recourir à l'agression armée contre un voisin beaucoup plus petit pour montrer sa force en Asie du Sud-Est.

70. Tous les militants révolutionnaires de la République populaire d'Angola, avec à leur tête le parti d'avant-garde des travailleurs du MPLA, s'engagent solennellement à apporter leur appui à leurs camarades courageux du Viet Nam dans leur lutte pour repousser les envahisseurs et répondre à ce défi à leur souveraineté. Nous considérons qu'il est de notre devoir révolutionnaire d'être aux côtés de nos amis vietnamiens. En fait, c'est le devoir de tous ceux qui sont engagés dans des luttes de libération, dans la lutte contre l'impérialisme et son allié, l'expansionnisme, d'appuyer le peuple vietnamien et de condamner vigoureusement l'invasion chinoise.

71. A un moment où l'Afrique australe se trouve à un stade crucial de la lutte contre le racisme, l'*apartheid* et les gouvernements minoritaires, nous avons besoin de tout l'appui que nous pouvons obtenir de la communauté internationale, de nos amis du tiers monde, et surtout du groupe des pays non alignés. Nous devons consacrer notre temps et notre énergie à des activités constructives sur les questions de l'indépendance de la Namibie, du Zimbabwe, du Sahara occidental, du Timor oriental, du Belize et de la Palestine et dans la lutte constante contre le sionisme et l'*apartheid* en Afrique du Sud. La cessation immédiate des hostilités de la Chine contre le Viet Nam et le retrait des

troupes chinoises du territoire du Viet Nam seraient certainement une contribution majeure au succès final des luttes de libération véritables qui se livrent dans le tiers monde et à la cause de la paix et de la sécurité internationales.

72. La paix et la sécurité internationales sont indivisibles. Notre petite planète ne peut plus tolérer la guerre militaire et économique dans une région et la paix et la sécurité dans une autre. Ce qui se passe en Asie aura des répercussions, aussi indirectes soient-elles, sur l'Afrique, et vice versa. De même, la lutte pour la libération dans une partie du globe doit recevoir l'appui des forces progressistes proches et lointaines si nous voulons éliminer une fois pour toutes les vestiges du colonialisme et de l'impérialisme. Et c'est à ce propos que j'aimerais parler brièvement des attaques meurtrières et des bombardements contre la République populaire d'Angola par le régime minoritaire raciste illégal et vicieux de Smith à Salisbury.

73. La clique de Smith a intensifié ses bombardements aériens sur les Etats noirs indépendants voisins du Zimbabwe, cherchant à étendre et intensifier ses activités impérialistes en Afrique australe. La République populaire d'Angola ne tolérera pas qu'on attaque sa souveraineté; elle ne permettra pas non plus que de telles attaques l'empêchent de suivre la voie du soutien révolutionnaire à toutes les luttes de libération authentiques où qu'elles soient. Notre position est claire et sans équivoque; elle est strictement conforme à la Charte des Nations Unies et à celle de l'Organisation de l'unité africaine, et elle est à la mesure de nos responsabilités en tant qu'Etat de première ligne.

74. La communauté internationale ferait bien de réfléchir au fait que ces bombardements du territoire angolais par un régime minoritaire raciste et illégal, appuyé par les capitalistes et n'ayant aucune légitimité nationale ou internationale, constituent la menace la plus grande, sur le plan de la sécurité, à l'ensemble de la situation en Afrique australe et dans le monde.

75. Jusqu'à la victoire finale, que ce soit aux frontières du Viet Nam ou aux frontières de l'Angola, la lutte continue.

76. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de la République démocratique populaire lao. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

77. M. SANGSOMSAK (République démocratique populaire lao) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis tout d'abord de vous adresser mes chaleureuses félicitations à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de février et de vous dire combien nous apprécions la manière dont vous avez jusqu'à présent dirigé les débats du Conseil. Je suis persuadé que votre sagesse et votre grande habileté aideront le Conseil à trouver une juste solution à la question qui est actuellement soumise à son examen. Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter votre prédécesseur, l'ambassadeur Donald Mills de la Jamaïque, d'avoir présidé de façon remarquable

le Conseil pendant le mois de janvier. Je voudrais enfin vous adresser à vous-même ainsi qu'à tous les membres du Conseil mes vifs remerciements pour avoir permis à ma délégation de prendre part au présent débat.

78. Le Conseil de sécurité examine actuellement la grave situation qui règne en Asie du Sud-Est et, plus précisément, en Indochine, où un incident sanglant a éclaté le 17 février dernier entre la République socialiste du Viet Nam et la République populaire de Chine. Le monde a appris avec une grande inquiétude que la partie chinoise, combinant plusieurs divisions de son armée de terre, de ses blindés et de son artillerie avec son armée de l'air, a lancé une attaque de grande envergure contre la zone frontalière nord de la République socialiste du Viet Nam, qui, pour défendre légitimement son intégrité territoriale, a riposté vigoureusement. Cette attaque, qui porte atteinte à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République socialiste du Viet Nam, Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies, transgresse la Charte et viole les principes des relations internationales. Elle constitue, en fait, une agression délibérée qui menace gravement la paix, la sécurité et la stabilité en Indochine, en Asie du Sud-Est et dans le monde.

79. La délégation de la République démocratique populaire lao pense qu'il est d'urgence nécessité pour tous les Etats Membres de l'ONU ainsi que pour tous les peuples épris de paix et de justice de déployer des efforts décisifs et concertés en vue d'aider à résoudre le conflit et d'empêcher qu'il ne s'étende à toute l'Indochine et à l'ensemble du Sud-Est asiatique.

80. La République démocratique populaire lao, qui est le voisin immédiat à la fois de la République socialiste du Viet Nam et de la République populaire de Chine, regrette vivement cette agression qui va à l'encontre des intérêts du peuple vietnamien et du peuple chinois ainsi que de ceux des peuples épris de paix de par le monde.

81. Se fondant sur sa position constante suivant laquelle tout différend entre Etats doit être résolu par des moyens pacifiques, le Gouvernement de la République démocratique populaire lao, par mon humble voix, demande aux deux parties en cause de résoudre pacifiquement ensemble leur problème par la voie des négociations, sur la base de l'égalité et du respect mutuel, en conformité avec la Charte des Nations Unies.

82. Cependant, en vue de créer les conditions favorables à l'ouverture de telles négociations, il est nécessaire qu'il soit mis fin à tous les incidents, que les troupes chinoises se retirent totalement du territoire vietnamien et que la souveraineté et l'intégrité territoriale du Viet Nam soient respectées.

83. La délégation de la République démocratique populaire lao ne ménagera aucun effort pour contribuer activement à mettre fin au conflit frontalier entre la Chine et le Viet Nam afin de sauvegarder la paix et la stabilité en Indochine et dans toute l'Asie du Sud-Est.

84. M. HULINSKÝ (Tchécoslovaquie) [*interprétation du russe*] : Qu'il me soit permis de dire quelques mots à la suite

de l'intervention du représentant de la Chine à la séance d'aujourd'hui.

85. Je parlerai tout d'abord de la duplicité de la Chine. Bien que la session actuelle du Conseil de sécurité soit due à une agression planifiée longtemps à l'avance de la Chine contre la République socialiste du Viet Nam, la délégation chinoise a tout fait pour détourner l'attention du Conseil de sa tâche première, qui est d'écarter une grave menace à la paix et à la sécurité internationales et de mettre fin à une situation qui risque d'entraîner le monde entier dans la tragédie abominable d'une guerre. Les représentants de la Chine, qui ne peuvent se consoler de l'effondrement de l'expérience maoïste inhumaine au Kampuchea, se sont évertués à pousser le Conseil à s'occuper d'une question qui ne relève pas de sa compétence et qui est une affaire purement intérieure de la République populaire du Kampuchea. Ils ont eu recours à des inventions ridicules, et je dirai même indignes d'une grande puissance, en parlant des prétendues provocations du Viet Nam contre la Chine et à des tentatives transparentes, essayant de faire passer l'implacable guerre d'agression pour une "petite expédition punitive" entreprise par la Chine à titre de défense contre des attaques du Viet Nam en territoire chinois, choses qui n'ont aucun rapport avec la question dite du Kampuchea. "Contre-attaque de légitime défense", telles sont les paroles employées aujourd'hui par le représentant de la Chine.

86. Depuis plus d'une semaine déjà, la délégation chinoise trompe, jour après jour, les membres du Conseil par de fausses promesses, disant que la Chine est sur le point de retirer ses troupes du territoire vietnamien et que le Conseil ne doit pas se préoccuper le moins du monde de la question. La trahison de cette tactique apparaît une fois de plus à la lumière de la déclaration que le Vice-Premier Ministre de la République populaire de Chine, Wang Chen, a faite lorsqu'il a reçu à Pékin, le 25 février, le représentant du Gouvernement des Etats-Unis, M. Blumenthal, déclaration qui montre que la Chine n'a pas l'intention de mettre fin à ses actes d'agression.

87. La double tactique de la délégation chinoise à la présente réunion du Conseil montre clairement que la Chine compte utiliser les résultats éventuels de cette réunion pour étendre encore son agression. Il est grand temps que ceux qui, délibérément ou non, font le jeu de l'hypocrisie des représentants de la Chine sans appeler les choses par leur nom et qui, en fait, mettent la victime de l'agression — le Viet Nam — sur le même plan que l'agresseur tirent les conclusions voulues de cette tactique perfide de Pékin.

88. Compte tenu de cette tactique de la Chine et compte tenu de l'intervention que le représentant de la Chine a faite aujourd'hui, les auteurs de la déclaration des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est [S/13106] doivent réfléchir. Au lieu d'un appel nettement formulé en vue d'une cessation immédiate de l'agression et du retrait des troupes de l'agresseur du territoire vietnamien, ce texte contient des considérations d'ordre général. C'est là précisément qu'est l'objectif de la tactique employée par la Chine : obtenir en fait une justification de son agression contre le Viet Nam en ayant recours à toutes sortes de

prétextes, afin de pouvoir poursuivre ses attaques armées contre des territoires étrangers et contre d'autres pays.

89. D'une manière générale, tous ceux qui affirment être sérieusement préoccupés par les actes d'agression de la soldatesque chinoise feraient bien de réfléchir avec soin à la manière d'agir, vu la tactique de duplicité de la Chine, s'ils ne veulent pas finir par se trouver sur un pied d'égalité avec l'agresseur.

90. Ensuite, non seulement la teneur de la plupart des interventions entendues au Conseil mais également les nouvelles qui nous arrivent tous les jours du Viet Nam et les exigences effrénées que renouvellent sans cesse les dirigeants chinois montrent clairement que le Conseil doit adopter une attitude dépourvue de toute ambiguïté à l'égard de l'agression chinoise contre le Viet Nam.

91. Nous avons également entendu une déclaration selon laquelle l'agresseur, une fois qu'il aura jugé que le Viet Nam a "reçu sa leçon", sera prêt à négocier avec la victime de l'agression. Il faut cependant juger cette déclaration à la lumière de celles du Gouvernement vietnamien qui, par la voix du représentant de la République socialiste du Viet Nam, Ha Van Lau, nous a dit qu'il n'accepterait aucune négociation avec l'agresseur tant que ses troupes se trouveraient sur le territoire souverain du Viet Nam.

92. L'agresseur chinois, comme nous l'avons compris d'après l'intervention faite par le représentant de la Chine, n'estime pas pour le moment que sa "leçon" soit achevée. Il n'a toujours pas eu la réponse qu'il veut recevoir : le Viet Nam a-t-il été suffisamment "puni" pour se montrer souple envers Pékin à l'avenir ? Qui plus est, les tentatives faites par Pékin pour vérifier ce que signifie dans la pratique le traité d'amitié signé par la République socialiste du Viet Nam et l'Union des Républiques socialistes soviétiques présentent autant de danger que les efforts de différents Brzezinski plus ou moins influents pour se montrer complaisants envers l'aventurisme chinois. Certains milieux occidentaux veulent tenir compte de la ligne maoïste de politique étrangère dans leur stratégie. On sait à Pékin que l'antisoviétisme est la seule monnaie qui, dans certains milieux occidentaux, ne se dévalue jamais. Ceux qui tentent de jouer la "carte chinoise" en encourageant directement ou indirectement la politique irréfléchie des autorités de Pékin ont pu, sur l'exemple de la dernière agression contre le Viet Nam, être convaincus qu'ils jouent avec le feu et qu'ils font preuve de myopie. Qu'ils pensent aux faiseurs de paix du genre Chamberlain qui, pour leur complaisance envers les nazis, pour leurs tendances aveugles à dresser Hitler contre l'Union soviétique, ont vite dû payer du sang de leurs peuples.

93. La délégation tchécoslovaque est fermement convaincue que le Conseil doit, dans l'intérêt de tous les pays et peuples du monde, repousser les agissements de la Chine. Il doit condamner l'agresseur et exiger la cessation immédiate de l'agression chinoise et le retrait des troupes chinoises du Viet Nam.

94. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant du Viet Nam. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

95. M. HA VAN LAU (Viet Nam) : Je voudrais tout d'abord, monsieur le Président, vous remercier sincèrement de m'avoir donné la parole pour la seconde fois devant cette auguste tribune.

96. Avant d'apporter quelques nouveaux éclaircissements à la situation dans notre région, je tiens à exprimer à tous les représentants des pays frères et amis de par le monde, ayant ou non participé aux délibérations du Conseil, notre profonde reconnaissance pour leur soutien et leur solidarité envers notre peuple et nos combattants en lutte pour la défense de notre chère patrie, ainsi que pour la défense des normes les plus élémentaires qui doivent régir les relations entre les peuples et les Etats.

97. Ce soutien et cette solidarité internationale, qui ont constitué l'un des facteurs importants de notre victoire dans notre récente lutte contre l'agression impérialiste pour le salut national, s'avèrent en ce moment même aussi indispensables pour notre peuple dans sa lutte contre un nouvel ennemi : les réactionnaires internationaux en collusion avec les impérialistes.

98. Il est regrettable, cependant, de devoir noter qu'au cours de ces délibérations du Conseil, à côté des allégations mensongères et calomnieuses du représentant de la Chine et de son valet, qui ne méritent pas qu'on y prête attention, certaines interventions, volontairement ou non, ont repris les mêmes termes que les leurs sur la prétendue agression du Viet Nam au Kampuchea. Partant de cette interprétation erronée ou d'une compréhension encore incomplète de la vraie situation, certains orateurs ont demandé au Conseil de résoudre le problème brûlant de la guerre d'agression chinoise au Viet Nam par le "retrait des troupes étrangères des régions d'hostilités en Indochine", ce qui revient à une sorte d'échange entre deux problèmes essentiellement différents de nature : le retrait des troupes chinoises du Viet Nam et celui des troupes vietnamiennes du Kampuchea.

99. Je voudrais dire quelques mots sur les rapports entre le Viet Nam et le Kampuchea.

100. L'histoire de la lutte d'émancipation menée durant ces dernières décennies par les peuples des trois pays situés dans la presqu'île d'Indochine — Viet Nam, Laos et Kampuchea — a prouvé une vérité ayant force de loi objective qui est la suivante :

— Premièrement, en vue d'exercer leur domination coloniale et néo-coloniale sur les trois pays d'Indochine, les puissances colonialistes et impérialistes ont pratiqué leur politique traditionnelle de "diviser pour régner". Durant les 30 dernières années, ces puissances ont utilisé des Indochinois pour combattre des Indochinois, des Asiatiques pour combattre des Asiatiques; elles ont cherché à diviser les peuples du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea pour les affaiblir et les dominer l'un après l'autre. Dans sa guerre d'agression contre les trois pays d'Indochine, l'impérialisme a utilisé les troupes fantoches du Sud-Viet Nam pour attaquer les peuples du Kampuchea et du Laos; il a utilisé des troupes de certains pays du Sud-Est asiatique, du régime de Park Chung Hee de la Corée du Sud et même des soldats de l'Océanie pour agresser le Viet Nam, sans compter les

mercenaires qu'il recrutait dans certains pays de l'hémisphère occidental.

— Deuxièmement, face à cette politique colonialiste et impérialiste, les peuples de l'Indochine, dans leur lutte de libération nationale, tout en comptant d'abord et surtout sur leur propre force, ont dû et doivent en outre s'unir et s'entraider à tous les points de vue et, en même temps, rechercher le soutien et l'assistance de toutes les forces révolutionnaires et progressistes du monde entier. Cette solidarité militante et cette assistance réciproque des trois peuples de l'Indochine constituent l'un des facteurs importants, une condition *sine qua non* de leur victoire dans leur lutte pour l'indépendance et la liberté nationales, contre le colonialisme et l'impérialisme agresseurs. C'est là une exigence objective dans l'œuvre de libération de nos trois peuples d'Indochine, une sorte de loi historique ayant valeur de principe dans leur lutte révolutionnaire, garantissant leur victoire commune sur cet ennemi commun que sont le colonialisme, l'impérialisme et leurs valets de tous bords.

— Troisièmement, au cours de la seconde résistance commune de nos deux peuples contre l'agresseur américain, de 1970 à 1975, cette solidarité agissante et cette assistance réciproque se sont manifestées dans chaque campagne, voire même dans chaque bataille. Par exemple, au Kampuchea, en 1970 et en 1971, au cours des campagnes dites Chen La I et Chen La II, auxquelles ont participé des unités du corps expéditionnaire américain, de l'armée fantoche de Nguyen Van Thieu du Sud-Viet Nam et des troupes du fantoche Lon Nol, nous avons, à la demande de la direction révolutionnaire kampuchéenne d'alors, prêté assistance aux forces de libération nationale du Kampuchea pour combattre et repousser les agresseurs et défendre les zones de résistance du peuple du Kampuchea. Je vais donner un autre exemple : dans la lutte armée qu'il a menée pour liquider le régime de Lon Nol soutenu et équipé par les Etats-Unis, c'est précisément le groupe dirigeant d'alors, y compris Pol Pot et Ieng Sary eux-mêmes, qui nous a demandé de l'aider en lui fournissant les munitions et armements — et même des unités d'artillerie lourde et des artilleurs — qui leur manquaient dans leur ultime offensive contre le dernier refuge de Lon Nol à Phnom Penh. Et cela s'est produit juste au milieu des intenses préparatifs auxquels nous nous livrions pour notre offensive générale contre le régime fantoche de Nguyen Van Thieu, offensive qui nécessitait pour nous une importante concentration de force de feu. Nous les avons pourtant aidés sans hésitation. Alors, ils ne nous traitaient pas d'"agresseurs", comme ils le font maintenant ! Bien mieux, ils nous ont envoyé des messages, des délégations, pour nous remercier de cette assistance, comme l'a rappelé mon ami le représentant de Cuba, Raúl Roa Kouri, dans son intervention devant le Conseil le 12 janvier [2109^e séance].

101. Cette solidarité active et cette assistance mutuelle entre nos deux peuples revêtent une grande signification politique et morale, non seulement pour les peuples du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea mais aussi pour le mouvement de libération nationale en Asie, en Afrique et en Amérique latine. C'est précisément sur cette base politique et morale, ainsi que sur les réalités de la lutte

d'émancipation des peuples au cours des dernières décennies, que le mouvement des non-alignés a adopté, comme l'un de ses buts et objectifs, "le soutien actif, l'assistance et la solidarité sans discrimination" dans la lutte commune contre l'impérialisme, l'expansionnisme, le colonialisme, le néo-colonialisme, le racisme, etc.

102. J'en arrive maintenant à un autre point de mon exposé, à savoir : entre le Viet Nam et le Kampuchea, qui a donc été l'agresseur ?

103. Au cours des réunions tenues par le Conseil en janvier sur le problème du Kampuchea, la délégation du Viet Nam et d'autres délégations amies ont mis en lumière le fond de la situation que connaît ce pays sous le régime sanguinaire de la clique Pol Pot-Ieng Sary et, en même temps, le vrai tableau de la guerre de frontière vietnamo-kampuchéenne. Il apparaît clairement que la raison profonde de la situation au Kampuchea réside dans la politique expansionniste et hégémonique de grande nation en Asie du Sud-Est suivie par les autorités de Pékin qui, par le truchement de la clique Pol Pot-Ieng Sary, cherchent à exercer leur domination de type néo-colonial sur le Kampuchea, à semer l'insécurité dans les pays voisins et, surtout, à provoquer une guerre de frontière contre le Viet Nam.

104. Par conséquent, la réalité et le droit sont là pour affirmer que, dans cette guerre de frontière entre le Viet Nam et le Kampuchea, les troupes de Pol Pot, sous le commandement des "conseillers militaires" chinois, sont les agresseurs, et le Viet Nam, la victoire de l'agression, a le droit sacré de légitime défense conformément à la Charte des Nations Unies.

105. L'allégation prétendant que le Viet Nam est l'agresseur au Kampuchea, qui découle de la propagande mensongère des autorités de Pékin et de leurs agents Pol Pot-Ieng Sary, qui prétendent nous faire prendre le faux pour le vrai en vue de calomnier le Viet Nam, vise à masquer aux yeux de l'opinion publique la politique expansionniste et hégémonique des dirigeants de Pékin au Kampuchea et leur politique hostile contre le Viet Nam. Le quotidien *The Christian Science Monitor* du 11 janvier a affirmé que ce furent les troupes de Pol Pot qui nous attaquèrent les premières. Des preuves concrètes entre nos mains montrent que le but de leur offensive de décembre 1978 était d'occuper la province de Tay Ninh, puis de marcher sur Hô Chi Minh-Ville et faire jonction avec un mouvement subversif des Hoa à l'intérieur de cette ville. Une conclusion s'impose : le Viet Nam étant le pays agressé, la responsabilité du développement des opérations militaires à la fin de décembre 1978 sur la frontière vietnamo-kampuchéenne retombe à coup sûr sur la clique Pol Pot-Ieng Sary et ses maîtres de Pékin.

106. J'en viens à l'aide et à l'assistance du Viet Nam. A propos de l'aide et de l'assistance apportées par le peuple du Viet Nam au peuple du Kampuchea en lutte, une ou deux délégations, semble-t-il, ont repris l'argumentation qu'elles avaient employée lors de la session précédente du Conseil et selon laquelle le Viet Nam serait intervenu ou s'ingérerait dans les affaires intérieures du Kampuchea.

107. Tout d'abord, nous croyons avoir suffisamment développé plus haut le lien de solidarité militante entre les trois peuples d'Indochine dans leur lutte pour l'indépendance et la liberté contre le colonialisme et l'impérialisme agresseur. C'est pourquoi, quand l'ennemi commun nouveau des peuples du Viet Nam et du Kampuchea apparaît sous la figure des réactionnaires internationaux qui utilisent le régime Pol Pot-Ieng Sary pour transformer le Kampuchea en une sorte de néo-colonie et attaquer le Viet Nam, chacun des deux peuples vietnamien et kampuchéen, pleinement conscients de cette loi de survie qui s'impose à chacun, doit user de cette force de solidarité commune déjà prouvée par l'histoire.

108. Toutes les formules de propagande mensongère et calomnieuse comme "agression du Viet Nam contre le Kampuchea" ou "le Viet Nam veut créer une fédération indochinoise", lancées par la clique Pol Pot-Ieng Sary lorsque, sur l'instigation des dirigeants de Pékin, elle déclenchait une guerre d'agression frontalière contre le Viet Nam, consistent, pour les autorités réactionnaires de Pékin comme pour les colonialistes et impérialistes d'aparavant, à diviser les trois peuples d'Indochine pour les affaiblir et les soumettre un à un.

109. Ensuite — et c'est là le second point —, le peuple frère du Kampuchea a été victime d'un génocide monstrueux de la part de la clique Pol Pot-Ieng Sary, fruit du régime néo-colonial des autorités de Pékin, qui doivent porter à jamais devant l'histoire la responsabilité ineffaçable de ce crime envers le peuple du Kampuchea. Quarante pour cent de la population du Kampuchea ont été massacrés en trois ans de pouvoir du régime de Pol Pot-Ieng Sary, les valets de Pékin, par les méthodes moyenâgeuses de ces bourreaux : 3 sur les 7 à 8 millions d'habitants de ce pays si fier de sa civilisation angkoriennne, 3 millions englobant toutes les couches sociales des villes et des campagnes — des militants révolutionnaires aux religieux, des paysans aux intellectuels, des simples fonctionnaires aux diplomates. Le monde entier, au fur et à mesure que les informations sur le crime filtraient à travers les barrières du régime clos d'enfer de Pol Pot-Ieng Sary, a élevé un immense cri d'indignation et d'horreur.

110. Mais il est un autre côté de la situation intérieure du régime Pol Pot-Ieng Sary, valets de Pékin, sur lequel le monde a été très insuffisamment informé. C'est la levée du peuple du Kampuchea pour lutter contre le régime Pol Pot-Ieng Sary depuis avril 1975 dans tous les domaines : économique, politique, armée. Comment peut-on humainement penser qu'un peuple qui a des traditions héroïques de lutte contre le colonialisme et l'impérialisme allait rester les bras croisés devant ce régime monstrueux de néo-colonie de Pékin qui peut conduire au massacre de toute une nation ? Ce serait faire injure à ce peuple héroïque qui a une si longue histoire.

111. Et alors, comment penser que, devant cette lutte héroïque jusqu'au sublime pour survivre qu'à menée son frère de lutte depuis tant d'années, le peuple vietnamien aurait eu le cœur de lui refuser le soutien et l'assistance qu'il lui demandait ? S'il l'avait fait, le peuple du Viet Nam ne serait plus digne de la sympathie que l'humanité

progressiste lui a accordée durant ses 30 années de lutte pour sa propre cause et pour la cause de l'humanité tout entière.

112. Troisième point, cette aide et cette assistance fournies par le peuple vietnamien, dans la mesure de ses moyens et sur la base du respect réciproque de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, sont accordées sur la demande du peuple du Kampuchea pour la réalisation de son droit à l'autodétermination consacré dans la Charte des Nations Unies et contre le régime néo-colonial instauré par les autorités chinoises au moyen de la clique Pol Pot-Ieng Sary. Nous pensons que cette assistance non seulement revêt une signification politique et morale indéniable mais constitue une obligation reconnue par la Charte et par maintes résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, dont la première en date est celle du 20 décembre 1965 et la dernière de décembre 1974, relative à la définition de l'agression. Cela est aussi conforme aux buts et principes du mouvement des pays non alignés régissant la lutte contre l'impérialisme, le colonialisme, le néo-colonialisme, le racisme y compris le sionisme, l'expansionnisme et l'hégémonie.

113. Nous sommes convaincus de notre juste cause et d'avoir pour nous le droit progressiste de la Charte et de l'Assemblée générale. En conséquence, les relations entre les peuples du Viet Nam et du Kampuchea ne furent jamais des relations d'agresseur à victime de l'agression ni de "puissance d'hégémonie régionale" à victime de cette hégémonie, comme le prétend la propagande mensongère de Pékin. Ce sont des relations de solidarité militante et d'assistance réciproque entre deux frères de lutte dans leur œuvre commune d'émancipation nationale contre la politique expansionniste et hégémonique de grande nation des autorités de Pékin.

114. Le Traité de paix, d'amitié et de coopération qui a été signé entre la République socialiste du Viet Nam et la République populaire du Kampuchea le 18 février dernier [S/13101] reflète pleinement l'esprit de solidarité particulière entre les peuples du Viet Nam et du Kampuchea. Ce traité constitue une garantie sûre pour l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Viet Nam et du Kampuchea, une force assurant à chacun des deux peuples la sauvegarde solide de ses droits nationaux fondamentaux contre la politique expansionniste et hégémonique des réactionnaires de Pékin en collusion avec les impérialistes. Les rapports de solidarité, d'amitié et de coopération entre les deux peuples établis dans ce traité non seulement serviront les intérêts de chaque peuple mais contribueront à la stabilité et à la paix dans la région. Les clauses du Traité disent clairement qu'il ne nuit à aucun Etat tiers voisin dans la région. C'est la raison pour laquelle la signature du Traité a reçu l'approbation chaleureuse des forces éprises de paix et de justice dans le monde. Seuls les autorités chinoises et les débris de la clique Pol Pot-Ieng Sary réfugiés à Pékin, pris de peur, se sont mis en quatre pour le calomnier et le diffamer.

115. Le Conseil populaire révolutionnaire du Kampuchea, seul représentant authentique et légal du peuple du Kampuchea, s'est rendu et sera maître du Kampuchea

populaire. Toute tentative de s'ingérer dans les affaires intérieures de ce pays et de l'affaiblir sera immanquablement vouée à l'échec.

116. Nous nous excusons d'avoir pris un peu du temps du Conseil, mais nous voulions fournir aux membres un complément d'information sur la politique expansionniste et hégémonique des autorités de Pékin afin qu'ils puissent avoir un juste aperçu des vrais dangers de cette politique qui pèsent sur le sort des pays de l'Indochine et du Sud-Est asiatique, et dont la récente agression brutale de la Chine contre le Viet Nam constitue la preuve la plus éclatante.

117. Il n'échappe à aucun homme de conscience au monde que les autorités de Pékin cherchent par les moyens les plus vils à cacher leur vraie face aux yeux de l'opinion mondiale tout en persistant dans leur politique criminelle vis-à-vis du Viet Nam et du Sud-Est asiatique. C'est pourquoi toute solution du problème de la guerre d'agression de la Chine contre le Viet Nam qui lierait ce problème avec le prétendu problème du Kampuchea reviendrait à légaliser l'agression de la Chine contre le Viet Nam et à encourager la politique expansionniste et hégémonique des autorités de Pékin.

118. En tant que victimes de la politique hostile des dirigeants de Pékin depuis de longues années, et maintenant de leur agression armée ouverte, nous pouvons affirmer que tant que l'on s'orientera dans cette voie on ne fera que répéter l'erreur munichoise d'autrefois à l'égard du fascisme hitlérien et que cette attitude, à 40 ans de distance dans l'histoire, sera encore plus grave de conséquences devant ce danger nouveau pour l'humanité que constitue la politique expansionniste et hégémonique des autorités de Pékin.

119. C'est pourquoi, encore une fois, et dans le même esprit manifesté ici par plusieurs délégations, nous réitérons notre demande pressante au Conseil de condamner sévèrement l'agression chinoise contre le Viet Nam et d'exiger la cessation immédiate de cette agression, le retrait total et inconditionnel des troupes d'invasion du territoire du Viet Nam et le respect absolu par la Chine de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Viet Nam.

120. M. TROYANOVSKY (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*interprétation du russe*] : Dix jours se sont écoulés depuis que les agresseurs chinois ont fait irruption sur le territoire de la République socialiste du Viet Nam. L'héroïque peuple vietnamien s'est dressé courageusement pour défendre sa patrie et riposte dignement aux attaques massives des interventionnistes chinois. Il est certain de sa victoire puisqu'il peut compter sur le soutien d'amis sûrs, comme l'Union soviétique, les autres pays socialistes et tous les Etats épris de paix. Nous voyons, dans le monde entier, s'accroître le mouvement de protestation contre l'agression chinoise, ainsi que la solidarité avec la lutte du peuple vietnamien pour la liberté et l'indépendance.

121. Au cours de la discussion qui a eu lieu au Conseil, de nombreux représentants d'Etats Membres ont résolument condamné les actes d'agression des expansionnistes chinois contre le Viet Nam. Ils ont souligné la nécessité d'un retrait immédiat des troupes chinoises du Viet Nam et ont relevé le

danger que représente pour la paix et la sécurité internationales l'expansionnisme des dirigeants chinois.

122. Aucune tentative faite par les agresseurs chinois pour se justifier et décliner la responsabilité de l'incursion armée au Viet Nam ne saurait réfuter les faits évidents qui ont été cités ici par le représentant de la République socialiste du Viet Nam, de même que n'y parviendront pas les calomnies éhontées auxquelles a recouru le représentant de la Chine.

123. Nous signalerons simplement une déclaration curieuse du représentant de Pékin, qui s'est efforcé de présenter les choses comme si la Chine, ce grand pays, était la victime de l'agression et était intimidée par un petit pays. Cette affirmation absurde a dû de toute évidence être utilisée par le représentant de la Chine pour essayer d'apaiser l'inquiétude croissante que la politique expansionniste de la Chine provoque chez les autres Etats, surtout ceux de la région — une inquiétude d'ailleurs des plus justifiée. Ce n'est pas par hasard qu'un journal américain lui-même — *U.S. News and World Report* — disait dans son dernier numéro que si le recours à la force donnait les résultats souhaités les voisins de la Chine auraient plus de raisons d'être inquiets des actes éventuels de Pékin à l'avenir.

124. Les dirigeants de Pékin cherchent à dissimuler leurs objectifs criminels aux regards de leurs voisins, aux yeux de l'opinion mondiale et de leur propre peuple. Ils camouflent leur agression au Viet Nam en affirmant qu'il s'agit uniquement d'une "action militaire limitée" qui prendra fin dans quelques jours. Retardant de jour en jour ce délai, les autorités de Pékin ont fini par déclarer qu'il leur faudrait 33 jours, c'est-à-dire aussi longtemps que pour l'attaque de l'Inde en 1962. La presse occidentale s'est empressée de déclarer qu'un délai avait enfin été fixé pour le retrait des troupes chinoises du Viet Nam, mais aussitôt l'un des dirigeants de Pékin a apporté des réserves, déclarant que cette fois-ci il faudrait peut-être plus de temps à la Chine. L'agresseur chinois, de toute évidence, cherche à prolonger l'agression et ne se gêne pas pour déclarer ouvertement qu'il a l'intention de s'emparer d'une partie importante du territoire vietnamien.

125. L'indignation dans le monde devant l'agression chinoise s'étend de plus en plus. On entend réclamer avec de plus en plus de force que la Chine retire sans retard ses troupes du Viet Nam. Mais il est évident qu'on ne peut influencer sur l'agresseur uniquement par des appels et qu'il est indispensable de prendre des mesures énergiques. A ce propos, la délégation soviétique attire une fois de plus l'attention sur le projet de résolution de la Tchécoslovaquie et de l'Union soviétique qui a été présenté au Conseil [S/13117]. Ce projet contient une condamnation résolue de l'agression de la Chine contre le Viet Nam. Il y est exigé de la République populaire de Chine qu'elle retire immédiatement toutes ses forces armées du territoire vietnamien et il y est demandé à tous les Etats Membres de cesser toutes livraisons d'armes et tout transfert de techniques à la Chine qui pourraient être utilisées à des fins militaires. L'adoption de ce projet de résolution par le Conseil contribuerait

véritablement à arrêter les agresseurs chinois et à rétablir la paix et la sécurité internationales.

126. Mais la situation au Conseil est maintenant telle que celui-ci n'est pas à même de prendre les mesures qu'exige l'agression chinoise contre le Viet Nam. La raison en est que, depuis le début, le Conseil a été dirigé dans une mauvaise voie. Comme l'a dit la délégation soviétique, le Conseil aurait dû s'occuper directement des événements qui ont exigé sa convocation : l'agression chinoise. La délégation soviétique a dit que les tentatives faites pour lier la question de l'agression chinoise contre le Viet Nam à tout autre problème ne pouvaient que rendre plus difficile l'adoption de la décision nécessaire au Conseil et entraîner celui-ci dans une impasse. Pourtant, cette mise en garde n'a pas été entendue comme il fallait. Qui plus est, certains représentants, et en particulier ceux des Etats-Unis et de la Norvège, ont proposé que le Conseil demande un cessez-le-feu immédiat entre les parties ainsi que le retrait de toutes les forces étrangères du territoire du Viet Nam et de celui du Kampuchea. Par là, ils ont cherché à mettre sur le même pied l'agression chinoise contre le Viet Nam et la situation au Kampuchea, où la population a renversé un régime détesté et relève son pays avec l'aide du peuple vietnamien frère sur la base du Traité de paix, d'amitié et de coopération entre la République populaire du Kampuchea et la République socialiste du Viet Nam [S/13101].

127. Nous avons déjà relevé précédemment que l'adoption d'une proposition de cette nature ne servirait que l'agresseur, qui cherche à s'arroger le droit de "donner une leçon" à un autre Etat. Pourtant, certains se sont déclarés en faveur de l'adoption d'une telle résolution, qui pourrait être adressée à tous les Etats de la région. Ils ont affirmé qu'ainsi on pourrait influencer sur la Chine et arrêter l'agression chinoise.

128. Cependant, hier, à Pékin, une déclaration est venue faire toute la lumière sur la question. On y a entendu ce même dirigeant de Pékin, qui, voyageant dans des pays divers, a propagé la menace de "donner une leçon" au Viet Nam — parce qu'une armée entière de 40 000 spécialistes chinois, comme on les appelle, avait dû déguerpir du Kampuchea et que la Chine se trouvait ainsi privée de la possibilité de monter des provocations contre le Viet Nam à la frontière occidentale —, déclarer carrément que la Chine se féliciterait de tout cœur d'une telle résolution du Conseil qui demanderait à la Chine de retirer ses troupes du Viet Nam, le Viet Nam retirant ses troupes du Kampuchea. Cette déclaration du dirigeant de Pékin témoigne très nettement du fait que le lien entre l'agression chinoise au Viet Nam et ce qu'on appelle le problème du Kampuchea ne fait que susciter une profonde satisfaction chez les agresseurs chinois, car cela répond à leurs objectifs réels.

129. Il est donc évident que les propositions qui ont été faites au Conseil ces derniers jours quant à des appels de caractère général sur le retrait des troupes étrangères du territoire d'autres pays ne peuvent en réaliser que servir l'agresseur chinois en lui permettant de justifier son intention de poursuivre son intervention au Viet Nam. Cela s'applique tout autant à l'idée d'un cessez-le-feu au Viet Nam, sans condamnation ferme de l'agresseur chinois et

sans que soit exigé le retrait immédiat des forces chinoises. L'adoption d'une résolution de cette nature ne pourrait que mener à une ferme installation de l'agresseur sur les territoires dont il s'est emparé, comme cela s'est vu déjà dans le passé, et serait contraire à la détermination de l'héroïque peuple vietnamien de chasser l'agresseur de son territoire. Il est évident que ce n'est qu'après la complète élimination de l'agression chinoise contre le Viet Nam que l'on pourra parler de bons offices quelconques ou d'une médiation quelconque.

130. Afin d'honorer ses obligations en matière de maintien de la paix, le Conseil doit adopter une position nette, dépourvue de toute ambiguïté, et condamner l'agression chinoise contre le Viet Nam. Ce n'est que par le retrait immédiat des forces chinoises du Viet Nam que l'on pourra assurer le rétablissement de la paix dans la région et écarter la menace d'une nouvelle aggravation de la situation internationale.

131. M. RICHARD (Royaume-Uni) [*interprétation de l'anglais*]: Je voudrais faire quelques observations sur la déclaration que vient de faire le représentant de l'Union soviétique.

132. Je crois que le Conseil devrait savoir gré au représentant du Viet Nam ce soir. Son discours était révélateur. Je l'ai écouté avec un vif intérêt. Si j'ai bien compris, il a donné quatre arguments à propos de ce qui s'est passé au Kampuchea: premièrement, à propos des incidents de frontière, il s'agissait de légitime défense; deuxièmement, l'ancien gouvernement était un gouvernement terrible qui justifiait cette intervention, bien que je n'aie pas vu le Viet Nam à l'avant-garde des pays qui voulaient soulever la question à la Commission des droits de l'homme l'an passé; troisièmement, il s'agissait d'un soulèvement spontané du peuple du Kampuchea; quatrième-

ment, on ne saurait, sur des bases légales, parler ici d'agression. Comme je l'ai dit, c'était là un discours utile pour le Conseil.

133. Mais je voudrais examiner cette question de lien que vient de soulever l'ambassadeur Troyanovsky. Après avoir entendu presque tous les discours prononcés au cours de la discussion, il me semble que le sentiment écrasant de la grande majorité des pays est qu'ils regrettent vivement les deux actes. Ils déplorent l'action du Viet Nam au Kampuchea et ils déplorent également l'action de la Chine au Viet Nam. Il me semble également que la majorité écrasante des pays souhaitent que le Conseil lance un appel afin que les troupes qui se trouvent actuellement sur le territoire d'un autre pays se retirent. Malheureusement, une partie souhaite discuter uniquement du Kampuchea et l'autre veut discuter d'autre chose. Dans ces circonstances, il est évident que le Conseil aura du mal à agir de façon décisive.

134. Tout ce que je dirai pour l'instant, c'est que le Royaume-Uni, pour sa part, estime que le Conseil devrait au moins s'employer à voir s'il est possible de mettre au point un texte qui pourrait faire l'objet d'un accord, ou tout au moins auquel pourrait se rallier la majorité d'entre nous, afin d'indiquer au monde que la vaste majorité des pays de la communauté internationale estime qu'il convient de déplorer les deux actes et que les deux parties doivent rentrer chez elles.

135. Enfin, je dois dire à l'ambassadeur Troyanovsky que l'appel lancé par le Royaume-Uni et d'autres pays dans ce débat — et je crois également par les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est — n'a pas été fait en vue du retrait d'une partie seulement subordonné au retrait de l'autre. Nous voulons le retrait des deux parties et non que le retrait de l'une soit tributaire du retrait de l'autre.

La séance est levée à 22 h 5.

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم. استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف.

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经销商均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
